Lycée Alphonse de Lamartine
PV du CE 25 janvier 2017

Durée de la séance : 30min

Etaient présents :

M Michel SAUZET	Proviseur
Mme Stéphanie JOUAN	Proviseur Adjoint
Mme Nelly CLABAUT	DAF
Mme Sophie MASSONNAT	CPE
Mme Ikbal FARES	Représentante enseignant
M Jérôme BERNUSSOU	Représentant enseignant
Mme Janisse ISSA	Représentante enseignant
Mme Rosalie ESTEPHANE	Représentant surveillant
M Tony AJALTOUNY	Représentant ATOS
M Chawkat HOUALLA	Président du Comité des parents
Mme Maya SALEH	Représentant parent d'élève
Mme Katia HARB	Représentante parent d'élève
M Ahmad HUSSEINI	Représentant parent d'élève
Mme Randa BAROUD	Représentante parent d'élève
M Alexandre GERGIAN	Représentant élève
Mlle Lyne AYOUB	Représentante élève
M Olivio BUGOSEN	Elève vice-président

Excusés:

Mme Najla Hawly, M Patrick Joseph, Mme Carole Crammer, M Serge Tillmann, Mme Andrée Daouk, M Jean-Louis Mainguy et Mme Blineau-Abiramia, M Ghassan Ayoub, sont excusés.

Le quorum est atteint avec 21 membres TITULAIRES présents ou représentés. Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte. Il remercie les membres présents.

Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire du Proviseur.

Suite à la réunion du comité social qui a eu lieu le mardi 24 janvier 2017, Monsieur le proviseur propose d'ajouter à l'ordre du jour un point supplémentaire :

Adoption de la version amendée du règlement de la commission du fonds social.

Cet ajout est approuvé à l'unanimité et l'ordre du jour est modifié en conséquence. Ce point supplémentaire sera examiné en point 2.

L'ordre du jour est donc le suivant :

Ordre du Jour:

1. *Carte des emplois rentrée 2017*
2. *Adoption de la version amendée du règlement de la commission du fonds social*

1. Carte des emplois rentrée 2017

Comme nous l'avions annoncé au dernier CE du 21 décembre 2016, la demande de « gel » du poste de RE2 N° 7997 (poste de CPE pourvu en recrutement local) avait reçu successivement l'aval de la Direction générale de la MLF et de l'AEFE. En effet, la structure des emplois nous interdisait d'affecter ce poste sans licenciement d'un enseignant RL.

Du fait de la demande tout récemment exprimée par une enseignante RL du 1er degré de faire valoir ses droits à la retraite à l'issue de la présente année scolaire (Mme NADA Ziadeh) et de la volonté du lycée Lamartine de préserver son quota de postes d'enseignants détachés, il est proposé de transformer le poste de RE2 n°7997 en poste de RE1 (professeur des écoles).

Approuvée par la Direction générale de la MLF, cette transformation permettrait tout à la fois de

- Préserver notre quota global de postes de détachés dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint,

- Rétablir l'équilibre initial 1er / 2nd degrés (1 poste de RE1 transformé en RE2 Maths rentrée 2016),

- D'accompagner la nouvelle dynamique du cycle maternelle, niveau crucial pour l'avenir du Lycée.

A noter que le CT de l'AEFE se tenant le 2 février, les délais sont très contraints.

VOTE

Vote	Abstentions	Contre	Pour
Transformation du n° de poste 7997 RE2 en **poste de RE1**	**0**	**0**	**21**

La décision de transformation du n° de poste 7997 RE2 en poste de RE1 est ainsi approuvée à l'unanimité par les membres du CE.

2. *Adoption de la version amendée du règlement de la commission du fonds social.*

Suite à la réunion du comité social qui a eu lieu le mardi 24 janvier 2017, Monsieur le proviseur présente la nouvelle version du règlement de la commission du fonds social **(annexe 1.)**:

La version amendée du règlement de la commission du fonds social est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Secrétaire de séance

Dima Ghannoum

Le Proviseur

Michel SAUZET